



L'heureO vélo

Dynamobile 2001
21-29 juillet
Des vacances en vélo entre
France et Belgique :
Lille - Gand - Cambrai - Mons
Renseignements disponibles
au local ou téléphonez à
Nicole Thiebaut :
00 32 (0)2 345 62 92

Sommaire

L'homo velocipedus

3 ● Fête européenne du vélo : il manquait juste les cyclistes

● Natur'à Vélo : une balade verte à Lille.

● On en a rêvé, la DDE l'a fait ...

● Accident mortel : qu'est ce qu'on fait ?

● **Confidentiel : Pourquoi et comment il faut supprimer les déplacements à vélo.**

5 ● Deux questions à Eric Quiquet, conseiller municipal lillois et adjoint communal chargé des transports publics

● ADVA : à nouveau sur les rails

● Brèves de Jean et d'autres...

7 ● Brûler des feux rouges... avec élégance !

● Manif à Hallennes

● Brèves

● Agenda

● Journée de formation, pour les correspondants locaux de l'Adav ou ceux qui voudraient le devenir...

● Le journal va être amélioré lors de la prochaine édition : bienvenue à vos idées !

● Chiffres nets du net

Mise à 2x3 voies de l'autoroute A 25 entre Nieppe et Englos.

● Au XX^e siècle les autoroutes servaient à " désenclaver ".

● Aujourd'hui elles se démultiplient comme les balais de l'apprenti sorcier : la RN 41 passe à 2x2 voies.

● On parle de l'autoroute A 1 bis et on veut construire une troisième voie de chaque côté de l'A 25.

● La mise à 2x3 voies de l'A 25 ne supprimera pas les bouchons mais les déplacera vu que l'axe qui suit immédiatement le tronçon Nieppe-Englos (l'axe Englos-Lille) n'est qu'à 2 x3 voies et verra prochainement son trafic augmenter par l'adjonction des deux voies de la RN 41 ! Cela donnera l'occasion aux services de l'Etat de proposer des solutions routières et autoroutières complémentaires (contournement sud de Lille, A 24).

● Ce projet est toutefois intéressant en ce qu'il affiche la volonté de récupérer et de filtrer les eaux de ruissellement, de créer des protections phoniques à proximité des zones urbanisées, et d'améliorer le revêtement. Nous souhaitons qu'il prévoie l'installation de capteurs d'air (comme il en existe en Allemagne) sur les ponts de l'autoroute A 25, afin d'informer la population sur la qualité de l'air qu'elle respire⁽²⁾ et le rétablissement à Ennetières- en -Weppes de la liaison coupée par l'autoroute A 25 entre la rue Saint Martin et le bourg au droit de l'impasse "Mazurek" située en entrée d'agglomération lorsque l'on vient d'Englos. Mais ces aménagements doivent être faits sans augmenter le nombre de voies offertes.

● Mieux vaudrait concrétiser la réalisation de l'échangeur de la Chapelle d'Armentières pour inciter les automobilistes à abandonner leur voiture et à prendre le train (c'est un des projets du P.D.U !), inciter au covoiturage (les communes pourraient s'asso-

cier pour engager un salarié mettant en relation offre et demande), utiliser le rail, les voies d'eau ou d'autres itinéraires routiers (l' A 26 par exemple).

Le Plan de Déplacements Urbains de Lille Métropole (primé en mai) prévoit la création de quatre cents kilomètres de pistes cyclables dans la métropole, ce chantier devrait mobiliser toutes les forces de la DDE.

Dans ces types de projet, nous sommes loin de la loi sur l'air⁽¹⁾ ou des engagements pris par la France en 1997 à Kyoto.

si $XX = 2 \times 2V$
Alors $XXI = \frac{A25}{2 \times 3V}$
 $+ RN41 + A1bis$
 $2 \times 2V$
 $- P.D.U.$
 $- 400KM$
soit...
(concluez vous même)

Malheureusement, celle-ci continue à travailler comme si la loi sur l'air et le P.D.U n'existaient pas !

(1) : "l'Etat et ses établissements publics ainsi que les personnes privées concurrentes, chacun dans le domaine de sa compétence et dans les limites de sa responsabilité, à une politique dont l'objectif est la mise en œuvre du droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne

nuise pas à sa santé.

Cette action d'intérêt général consiste à prévenir, à surveiller à réduire ou à supprimer les pollutions atmosphériques, à préserver la qualité de l'air et, à ces fins, à économiser et à utiliser rationnellement l'énergie." (Article 1 de la loi N°96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie).

(2) : Article 4 de cette même loi : "le droit à l'information sur la qualité de l'air et ses effets sur la santé et l'environnement est reconnu à chacun sur l'ensemble du territoire".

L'homo velocipedus

En feuilletant l'Heurovélo, au hasard d'articles sur "l'air contaminé" ou "le prix du sang" le tout rehaussé d'une maquette noire comme un vieux mortuaire... on se dit tout-à-coup que l'on passe à côté de l'essentiel : le vélo est un fabuleux instrument de plaisir.

*chuis pas un homo-
velocipedus,
chuis un homo-bicyclus...*



L'homo velocipedus est en effet un mutant qui tient à la fois du poisson, du mammifère et de l'oiseau et comme tel, il combine les plaisirs qu'il y a à être dans l'eau, sur terre ou dans le ciel. Sur le plan strictement humain, il éprouve tout à la fois les sensations du piéton, du nageur et de l'adepte du vol libre. Entre ciel et terre, isolé du sol par quelques centimètres d'air, miraculeusement en équilibre, il fend l'air comme un oiseau. Comme lui on tient compte de la direction du vent pour mesurer ses efforts. Un peu poisson aussi, on glisse dans l'air comme dans l'eau, on a la souplesse nécessaire pour se faufiler entre des bancs de voitures. Amphibie, on a appris instinctivement à se mettre en apnée derrière un bus ou un camion pour mieux reprendre sa respiration une minute plus tard en orientant sa bouche du côté le moins vicié. Un peu poisson, on se surprend parfois à apprécier la pluie qui rafraîchit le visage.

C'est vrai que c'est la mutation qui a le plus de mal à fonctionner! Les intempéries de cet hiver ont cherché à précipiter le phénomène, mais sans grand succès. On a pourtant tous déjà connu ces moments rares, éprouvés surtout en été, où l'on accepte la pluie, où l'on s'en délecte quand elle ruisselle sur notre visage, où devenant nageur, on ne comprend pas pourquoi la plupart du temps on la maudit! Entre ciel et sol, on n'a pas la lourdeur du piéton contraint de tasser le trottoir à chaque pas, mais on garde quand même les pieds sur terre, ne serait-ce qu'aux feux rouges.

L'homo velocipedus est dans le monde, le traverse physiquement alors que l'automobiliste n'en voit qu'une image mobile en deux dimensions qui lui parvient sous verre, encadrée dans les montants de son habitacle. Les autres sensations lui sont définitivement interdites: il est devenu sourd au monde ou du moins malentendant. C'est pire encore en ce qui concerne l'odorat et le toucher; il ne connaît plus le plaisir de humer le parfum boisé d'un parc urbain après la pluie, ou celui généreux d'une fin de moisson ni le plaisir de se laisser caresser par le soleil ou la pluie, pincer par le froid, fouetter par le vent, bref de garder ses racines animales dans ce qu'elles ont de meilleur.

Le vélo est un fabuleux instrument de plaisir. L'homo velocipedus est en effet un mutant qui tient à la fois du poisson, du mammifère et de l'oiseau.

L'homo velocipedus est resté un animal social alors que l'automobiliste, nous l'avons vu, ne peut entrer en contact avec le monde extérieur : (il voit, mais on ne le voit pas en raison notamment de sa vitesse et des reflets dans le pare-brise). Combien de fois m'a-t-on dit: " je te fais signe quand je te vois à vélo, mais tu ne me réponds jamais ", je suis alors obligé de me justifier: " je te promets, c'est parce que je ne te vois pas ! ". J'ajoute alors, " Qu'est-ce que tu as comme voiture et de quelle couleur est-elle ? " Les jours suivants, je fais des efforts pour le reconnaître, mais c'est ce toute façon vain : l'automobiliste n'existe plus à mes yeux que par sa voiture et c'est sa voiture que je salue. Si le modèle et la couleur ne suffisent pas j'essaie de retenir son numéro d'immatriculation, ce qui est pire. Entre piétons ou cyclistes, on se voit, on ralentit, on s'arrête même parfois. Suivant le temps dont on dispose, on se contente d'un chaleureux bonjour ou on refait le monde. Le bonheur suprême est de " faire la route " à deux ou à plusieurs à vélo. On retrouve en plus de cela le plaisir des sorties d'enfance. Animal social atrophié, l'homo automobilis ne peut lui, communiquer qu'à l'aide du barrisement primitif de son klaxon. Le contact est toujours manqué : sa trompe effraie ou agace inmanquablement le cycliste au lieu de lui faire plaisir. Le rythme mesuré, variable des coups de pédale s'adapte bien à celui de la réflexion.

Son esprit n'est pas accaparé par l'exigence d'attention soutenue nécessaire à tout être se déplaçant à plus de cinquante kilomètres/heure dans un monde où tout peut arriver. Si le monde extérieur est trop brutal et empêche le vagabondage mental, il suffit de déployer les ailes de l'écarteur de danger (modèle " Jean Dewavrin ") pour transporter avec soi sa piste cyclable portable et ignorer avec superbe ces monstres de métal froid.

Homo sapiens le cycliste peut se laisser glisser dans ses pensées, ses rêves...

Dimanche dernier, premier jour de grand beau temps, je les ai vus passer de ma fenêtre ces cyclistes occasionnels qui tentaient de renouer avec ces sensations perdues. J'aurais voulu sortir et leur dire: " C'est génial non? Pourquoi on ne se déplacerait pas tous comme ça tous les jours? " Mais l'homo automobilis est sans doute déjà trop loin dans sa mutation. La persuasion, l'aseptisation, l'artifice, la complexité ont déjà trop fait leur œuvre pour qu'on ne me regardât pas d'un air ahuri voire pour qu'on ne s'interrogeât pas sur ma santé mentale. Alors je les ai laissés se promener, les enviant un peu mais assuré de prendre ma revanche sur eux les 364 autres jours de l'année.

J-P V (sur une suggestion de Maître Triplet)

Lille 2004

● Elucubration... ou projet réel ?

Lu dans le dossier "Lille 2004, vers un nouvel art de vivre".

"...Il conviendra d'assurer le transport du public en toute sécurité... il nécessitera l'organisation de navettes, la mise en place de parcs de bicyclettes,... depuis les gares, stations de tram ou de métro... L'éclairage spécifique des pistes cyclables, par exemple, le stockage sur chaque lieu des vélos, des vêtements de pluie, la gestion du parc doivent être considérés avec attention..."

En espérant que cette littérature ne reste pas lettre morte, est-il permis de rêver, madame Aubry, monsieur Fusillier ?

V I E D E L I A S S , O

Fête européenne du vélo : il manquait juste les cyclistes !

C'est vrai que c'est gênant, et on peut avancer de nombreuses raisons pour expliquer cet échec relatif: le mauvais temps, la date du week-end de l'ascension qui avait attiré de nombreux citadins hors de Lille, le rabattement sur un lieu excentré, la concurrence entre Lille et Roubaix... ce qui fait beaucoup.

Pourtant la préparation avait été bien menée. Daniel Besson s'y était pris très tôt et avait recruté deux stagiaires très performants (Matthieu et Christine), Etienne Forest avait remarquablement pris en charge la logistique. De nombreuses associations avaient accepté notre invitation ("tandem", le secours populaire, "Dynamobile"...).

Martine Aubry nous a même fait l'honneur d'une "visite d'amitié".

Elle n'est pas venue les mains vides puisqu'elle nous a annoncé qu'en gare Lille Flandres, le centre de tri postal serait détruit et remplacé par un parking pour voitures et vélos (avec location de vélos et centre de petites réparations sur le modèle de ce que l'on peut voir en Hollande). Mais il nous faudra patienter puisqu'elle nous a promis cela pour 2003 ! A la suite de Marc Santré

rencontré auparavant, elle a acté la poursuite du contresens cyclable de la rue Solférimo jusqu'à la rue Gambetta.

Nous fûmes une quinzaine à nous rendre à vélo jusqu'à Roubaix : le partenariat de la Fête Européenne du Vélo avec " Lipton ice tea " avait dopé la F.E.V. et avait permis d'inviter la fanfare cycliste de Haarlem (en Hollande bien sûr). Sur de superbes Batavus

noirs dont les guidons étaient pour la plupart surmontés d'appuis-coudes qui permettaient de se diriger tout en libérant les mains pour jouer d'un instrument, les musiciens nous ont entraînés dans les rues de Roubaix sur une



quinzaine de kilomètres, offrant un éphémère cadeau visuel et musical aux Roubaisiens sur le pas de leur porte... et un spectacle continu aux Adaviens qui avaient l'intention (ou le courage) de se rendre à Roubaix et de les accompagner.

Une fanfare cycliste de Haarlem

L'exposition de vélos anciens, de bicyclettes fantaisistes, et le spectacle de bicross acrobatiques nous ont ensuite ravies. On aurait bien aimé pouvoir souffler un peu et repartir en transportant les vélos dans le tramway. Transpole avait l'intention de nous en donner l'autorisation et voulait même communiquer sur ce thème, mais, la DDE que l'on ne savait pas responsable de la sécurité ferroviaire avait demandé à Lille Métropole une série d'autorisations qu'il lui fallait présenter en moins de 24 heures. Mais nous espérons pouvoir obtenir cette autorisation à partir du 17 septembre à l'occasion de la semaine des transports publics et de la journée sans voitures. Les modalités avaient même été proposées par Transpole : pas plus de huit vélos en bagage accompagné dans la dernière rame. La bonne volonté d'Eric Quiquet et de Transpole et des délais plus longs devraient permettre cette avancée. La fête du vélo a donc permis de faire progresser plusieurs dossiers sur lesquels nous butions depuis plusieurs années. C'est une des bonnes surprises du cru 2001. **J-P V**

B A L A D E

Natur'à Vélo

Julien et Michel ont travaillé pendant plusieurs semaines pour établir la carte " Natur'à Vélo ".

Cet itinéraire qui permet la " découverte des espaces verts de Lille " est très clair et offre des commentaires qui nous font découvrir des lieux inconnus et parfois surprenants, des curiosités naturelles et historiques. (N'hésitez pas à parler de cette initiative au Maire de votre commune, nos salariés pourront fournir la même prestation dans votre commune. Cela peut constituer un excellent outil

de pédagogie et de communication pour celle-ci.)

Elle sera lancée et vendue au prix exceptionnel de 5 Francs le samedi 7 juillet à 14h30 lors du Festival Bio Divers Cité qui se déroulera au Jardin Vauban de Lille. Ce jour-là vous pourrez également découvrir une partie de l'itinéraire Natur'à Vélo grâce aux promenades gratuites encadrées et commentées par Michel et Julien. **J-P V**

A C T I O N

Suite à un accident mortel pour un cycliste, l'ADAV propose à ses adhérents de se réunir sur le lieu même de l'accident 48h après le drame.

Il s'agit de manifester dignement pour alerter les pouvoirs publics et les médias

des dangers d'aménagement urbain et de l'irresponsabilité des chauffards-chauffeurs.

Si vous voulez participer à ces manifestations, inscrivez-vous auprès de l'ADAV et vous serez prévenus la veille du lieu et de l'heure du rendez-vous.

Yves Maerten

A C T I O N

- A plusieurs reprises
- on a envisagé de bloquer des axes routiers. On y avait pensé pour le Boulevard Périphérique
- Est et pour la RN 41.
- On l'avait fait, modestement, pour la rue Solférimo au prix d'un bras de fer avec les forces de l'ordre, mais on n'avait jamais osé aller plus loin.
- On en a rêvé...

la DDE l'a fait !

- Mercredi 13 juin la DDE nous a ouvert la voie. Elle a bloqué toutes les autoroutes de la métropole. Extrémiste, elle a empêché les candidats au baccalauréat d'arriver

dans de bonnes conditions à leur centre d'examen : jamais nous ne pourrions les bouchons aussi loin. On s'est entraîné à l'imiter modestement le samedi suivant sur un axe de la RN 41 pour protester contre les inerties de la DDE... et c'est vrai que ça marche ! Comme nous prenions la peine d'expliquer aux automobilistes

immobilisés les raisons de notre action, nous n'eûmes à déplorer aucun mouvement d'agressivité de leur part. **J-P V**



L'ADAV a créé une cellule d'investigation. Celle-ci a réussi à infiltrer plusieurs services de l'Etat et a déniché une note confidentielle du plus haut intérêt que nous vous transmettons in extenso. Elle émane de la Préfecture et a été rédigée en 1983 par la Direction des Routes (qui dépend du ministère de l'Équipement) et l'UCGF (Union des Conseils Généraux de France).

NOTE D'ORIENTATION :

POURQUOI ET COMMENT IL FAUT SUPPRIMER LES DÉPLACEMENTS À VÉLO

Lille le 1/4/83 **L**es cyclistes constituent une véritable atteinte à la croissance économique de notre pays et à l'emploi. Ils réparent souvent eux-mêmes leur bicyclette, ne dépensent rien pour rouler et mettent en péril l'activité économique du pays. Le Nord connaît un sinistre industriel avec la fin des industries du charbon et de la sidérurgie, il faut tout faire pour qu'un pareil drame ne se renouvelle pas dans le secteur automobile. Cette région pourrait ne jamais s'en relever. Nous sommes en pourparlers pour inciter les Japonais à venir s'installer près de Valenciennes, ce n'est pas le moment d'inciter les gens à rouler à vélo.

Les milliers d'accidents de circulation font tourner les hôpitaux à plein régime et accroissent le rythme du renouvellement des voitures. Raser des forêts, araser des talus, construire des ponts, bitumer à outrance génère une intense activité en matière de travaux publics. La pollution de l'air doit elle aussi être encouragée car elle incite les Français à habiter à la campagne, donc loin de leurs lieux de travail, de commerce et d'activité, ce qui développe encore l'utilisation de la voiture. La destruction des milieux naturels, la pollution de l'air et de l'eau, le bruit ne doivent pas nous empêcher d'aller de l'avant. Pour l'heure, il est inutile de les tuer volontairement, les "accidents naturels" dus aux chauffards sont suffisamment dissuasifs. S'ils ne l'étaient pas, on pourrait envisager des mesures radicales d'élimination des cyclistes. Au diable la sensiblerie, ce n'est pas avec de bons sentiments que l'on fait de la bonne économie.

Si les Américains n'avaient pas supprimé les Indiens, ils ne seraient pas aujourd'hui la première puissance éco-

Les Hollandais devraient par exemple rehausser leurs digues et cela offrirait des débouchés à Bouygues.

nomique du monde. Certains scientifiques pensent que l'augmentation du trafic routier pourrait à terme modifier le climat : si cela devait se vérifier, cela augmenterait encore l'activité économique, les Hollandais devraient par exemple rehausser leurs digues et cela offrirait des débouchés à Bouygues. Les tempêtes ou les inondations effraieront sur le coup, mais elles offriront également des débouchés à l'industrie du bâtiment. L'automobile est donc bonne pour absolument tous les secteurs économiques du pays. Même l'agriculture peut profiter de l'invention de nouveaux carburants végétaux. Que les pétroliers se rassurent, cela ne les concurrencera pas car il faut autant d'énergie pour les produire que l'on en obtient ! Non, cela déculpabilisera les automobilistes à qui l'on fera croire qu'il roulent proprement et les incitera à rouler davantage encore.

Plus que le piéton, le cycliste doit être combattu.

Non seulement il ne dépense rien, mais en plus il nous nargue dans les bouchons et lorsqu'il cherche à se garer. Quand il fait beau, du haut de son vélo il regarde avec mépris les utilisateurs de cabriolets. Il insulte le bon citoyen automobiliste-consommateur. Il entretient sa santé et va moins chez le médecin ou le psychologue que l'automobiliste ; le secteur "maladie" du pays souffrirait si les gens -comme en Hollande- en venaient à se déplacer massivement à bicyclette. On peut comprendre la cyclophilie de ce pays dans la mesure où il ne possède pas d'industrie automobile. Il convient de ne pas suivre son exemple.

La difficulté réside dans la méthode à employer pour éradiquer les déplacements à vélo. Il convient de ne

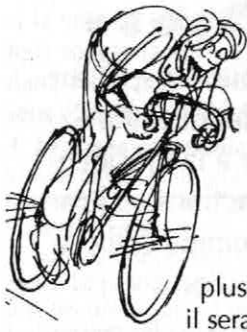
négliger aucune arme. L'arme psychologique d'abord : en même temps que l'on présentera la voiture comme un fabuleux instrument de domination, de puissance et de séduction, on dévalorisera les utilisateurs du vélo en les faisant passer pour ringards, mieux on leur fera honte. On listera également les inconvénients de la voiture et on les présentera comme des avantages : "Faites un geste pour l'environnement, achetez une voiture avec le moteur XY", "Si vous aimez la nature, découvrez-la en 4 X 4", "Adoptez les transports en commun, utilisez un monospace"...

On présentera la bicyclette uniquement comme un jouet ou un loisir : on obligera ainsi les cyclistes à prendre leur voiture pour aller faire du vélo. Ce faisant on vendra en plus de la voiture, toutes sortes d'accessoires permettant de le transporter. On s'efforcera par ailleurs de créer des aménagements cyclables inutilisables (bandes cyclables étroites, jonchées de boue et de verre, entrecoupées de bordures), pistes cyclables situées d'un seul côté d'une rocade et impossibles à rejoindre ou pistes comprenant par endroits des points noirs dissuasifs pour que les cyclistes changent de mode de déplacement. Ce faisant, nous atteindrons plusieurs objectifs concomitants : non seulement il y aura peu de cyclistes, mais ils seront discrédités (les automobilistes diront : "regardez, on a construit des pistes cyclables et personne ne les utilise, quel gâchis financier"). Nous n'aurons plus qu'à répondre, "C'est vrai, vous voyez à quel point c'est inutile, la prochaine fois, nous ne construirons plus rien".

Tout cela est un travail de longue haleine, nous trouverons sur notre route des associations d'irréductibles (à ce sujet une association appelée "droit au vélo" s'est créée l'an dernier). Je vous recommande de fonctionner en plusieurs temps. D'abord vous les ignorerez. Cela peut fonctionner



Quand il fait beau, du haut de son vélo il regarde avec mépris les utilisateurs de cabriolets.



plusieurs années. Quand il sera impossible de faire autrement, s'ils existent encore, vous leur accorderez des rendez-vous, direz que vous avez pris bonne note de leurs demandes, que vous transmettez aux services compétents et que tout va s'arranger. Évidemment, vous n'en faites rien. Un an ou deux après ils vont revenir à la charge : vous retentez le coup des " Groupes Travail Vélo ", cela va les impressionner et ils seront contents. Là encore vous en faites le moins possible :

De temps en temps, faites un aménagement raté (une bande cyclable étroite par exemple). S'ils râlent, faites-les passer pour des éternels râleurs, ils seront discrédités par une partie de leurs adhérents et par l'opinion publique...

Obligez-les à porter le chapeau de ces aménagements, ils s'entredéchireront. Semez la zizanie entre eux. Comptez également avec les élections pour ne rien faire, profitez de la constitution de nouvelles équipes municipales pour obliger à tout reprendre à zéro. Si cela ne suffit pas, proposez leur de rejoindre vos listes lors d'élections. Je sais, ce n'est pas agréable de perdre quelques strapontins, mais il faut savoir brûler un bateau pour sauver la flotte. Arrivés au pouvoir, ils seront bridés par les services techniques.

Ceux-ci leur diront avec tact : " *vous comprenez, ce que vous demandez est intéressant mais n'est pas réalisable* ". On dissociera leur délégation pour réduire leur marge de manœuvre (on séparera par exemple le stationnement et la circulation). On les fera trembler avec des notions de responsabilité pénale. On essaiera de leur donner des voitures de fonction avec chauffeur : ils sont comme tout le monde, ils devraient céder à ces sirènes. On pourra tenter aussi d'infiltrer l'association pour leur faire perdre du temps.

Je pense que cette stratégie peut fonctionner pendant plusieurs années. Elle nécessite beaucoup de rigueur dans son application mais devrait nous permettre de rester une grande puissance économique au sein d'une Europe toute puissante.

Évidemment, tout ceci est pure fiction !
J-P V



...On essaiera de leur donner des voitures de fonction avec chauffeur : ils sont comme tout le monde, ils devraient céder à ces sirènes...

E N T R E T I E N

Deux questions à Eric Quiquet, conseiller municipal lillois et adjoint communautaire chargé des transports publics.

HeurOvélo : Cela fait plusieurs mois que vous louez un vélo à l'ADAV, vous faites donc du vélo en ville. Qu'est-ce que vous en pensez comme mode de déplacement ?

Eric Quiquet : C'est un mode de déplacement rapide, souple. Je dirais que quand on commence, on n'a pas envie de s'arrêter. Par contre, en tant qu'utilisateur du vélo à Lille, je peux mesurer l'inconfort qui existe pour les cyclistes. Je passe sur les bandes cyclables squattées par les automobilistes qui sont en stationnement dit " de courte durée " avec les warnings allumés... mais cela dure souvent très longtemps, le flux de véhicules qui rend l'air pas très respirable et souvent un sentiment d'insécurité, même pour un adulte... on imagine ce que cela peut être pour les gens plus jeunes! Voilà, quand je fais du vélo à Lille, je me dis

que mon ami Marc Santré a encore de beaux chantiers devant lui !

HeurOvélo : Mais vous, en tant que vice-président chargé des transports publics, est-ce que vous avez des projets pour faciliter la complémentarité entre le vélo et les transports en commun ?

Eric Quiquet : C'est un thème sur lequel on va travailler durant ces six ans de mandat. Dans le P.D.U* on a une charte piétons-vélos et la complémentarité avec les transports en commun doit se faire par des installations de parcs à vélos dans les stations de métro et les stations de tramways, et ensuite je pense qu'il faudra parvenir dans les meilleurs délais à ce que les rames de tramways et de métros soient pour certaines d'entre elles aménagées pour accueillir des gens qui veulent emprunter les transports en commun avec leur bicyclette... donc ce sera manifestement un peu long. En ce qui concerne la communauté urbai-

ne, de ce point de vue là, il y a un a priori très favorable, mais cela va demander de modifier le règlement intérieur des transports en commun.

Je compte ouvrir ce chantier de modifications dans les meilleurs délais pour qu'on ne soit pas sur des opérations purement exceptionnelles comme aurait pu l'être la fête du vélo** mais pour que cela devienne -dans le cadre du renouvellement de la convention avec les prestataires- une pratique courante comme cela existe manifestement dans d'autres villes.

J-P V



* Plan de Déplacements Urbains

** Nous avons sollicité le droit d'emprunter les tramways avec les vélos pour revenir de Roubaix à Lille. Transpole avait émis un avis favorable et avait même communiqué sur ce point, mais la DDE a demandé une série d'autorisations à renvoyer dans un délai de 24 heures!

A nouveau sur les rails....

Vous n'avez pas manqué de suivre les péripéties qui ont agité l'ADAV en mars dernier. Pour repartir sur de nouvelles bases, le président Etienne Forest avait décidé de dissoudre le Conseil d'Administration, de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le 11 avril et de ne pas se représenter à la Présidence du mouvement. Cette A.G nous donnait l'occasion d'adapter nos statuts à d'éventuelles actions en justice et à notre désir d'être agréé comme association de Protection de l'Environnement et comme association locale d'usagers et ce, afin d'être consulté en amont sur les dossiers liés à ces préoccupations.

Cette A.G essentielle pour le mouvement a mobilisé de nombreux adhérents (une centaine environ). 17 candidats se sont présentés à l'élection du C.A: Jean Dewavrin, Jean-François Charvet, Françoise Colin, Jean-Pierre Verhille, Philippe Delrue, Estelle Glachant, Jacques Henrot, Philippe Caquant, Richard Byczynsky, Jérôme Segard, Olivier Dutel, Frédéric Héran, Etienne Forest, Hervé Duval et Maryan Molmy., François Bozzone et Daniel Besson. Les 15 premiers de la liste ont été élus. Il est à noter que Géry Bauquin ne s'est pas présenté à cette élection.

Dans la foulée, le C.A a procédé à l'élection du bureau. Il y avait 11 votants. Tous ont été élus à l'unanimité moins une abstention. Sauf Jean Dewavrin élu avec une voix contre : la sienne !

Soucieux de renouer avec des actions concrètes, à la suite de cette A.G, le C.A a voté la décision de faire imprimer la carte " Naturalille " et d'attaquer en référé l'aménagement de l'avenue Oscar Lambret au motif que les travaux avaient commencé avant même que le Commissaire en quêteur n'ait rendu ses conclusions.

Le jugement a été rendu depuis

en notre défaveur. Entre temps, le commissaire enquêteur avait sommé Monsieur Mauroy de répondre à nos remarques, envisageant même si cela n'était pas fait de présenter un avis défavorable au projet. Il n'est toutefois pas allé jusque là ! **J-P V**

Le bureau est constitué ainsi :

- **Président : J-P Verhille**
- **Vice-Président : Etienne Forest**
- **Vice-Président chargé des relations avec les adhérents : Jean Dewavrin**
- **Trésorière : Françoise Colin**
- **Vice-Trésorier : Richard Byczynsky**
- **Secrétaire : Jérôme Segard**
- **Secrétaire adjoint : Philippe Delrue.**

Les brèves de Jean

● **Révélation**
La CUDL a changé d'appellation. Elle s'appelle désormais "LMCU". Au vu des réalisations de voiries, ignorant complètement les cyclistes, d'après moi, cela pourrait signifier : "**Liquidation Méthodique des Cyclistes Urbains**".

● **T'as pas 100 balles? Toujours pas de budget vélo à Lille.**
Lille 2004, capitale de la culture "anti-vélo" ?



● **En quête de vérité**
Lors du dernier HeurOvélo, j'avais évoqué les enquêtes d'"inutilité" publique.

Heureusement, la réalité est toute autre : récemment, l'Adav a été déboutée par devant le tribunal administratif pour avoir contesté des démarrages de travaux avant la fin de l'enquête d'utilité publique. *Je l'avoue, j'ai été médisant !....*

Réductions sur achat de vélos et pièces

LES VÉLOCISTES CI-DESSOUS OFFRENT LE MEILLEUR ACCUEIL ET DES REMISES AUX ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION DROIT AU VÉLO

(sur présentation de la carte de l'année).

Cycles FALLET
4 bis, av. Robert Schumann
59 370 MONS-EN-BAROEUL
Tél. : 03.20.04.47.01

Remise

Cycles-cyclos-scooters Peugeot-MBK Michel WICQUART
12, rue A. Bailly
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
Tél. : 03.20.98.32.40

Remise

VANDERDONCKT FONTAINE Cycles Peugeot
1 et 3 rue Roger Salengro
59260 HELLEMES
Tél. : 03.20.56.52.66

sur les accessoires
5% sur les vélos (hors promotion)

Cycles Peugeot LECOLIER
64, rue Gambetta - 59000 LILLE
Tél. : 03.20.54.83.39
10% sur achat de vélo
10% sur les pièces (hors promotion)

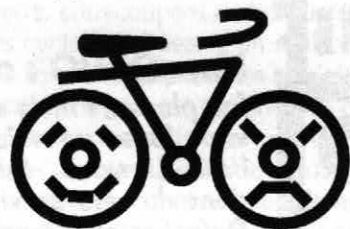
LAMBERSART Cycles
11, rue du Bourg
59 130 LAMBERSART
Tél. 03 20 93 99 38
10% sur achat de vélo
10% sur les pièces (hors promotion)

Laurent KOZIEL
44, rue du Faubourg de Béthune
59000 LILLE Tél. : 03.20.44.80.44
10% sur les accessoires
5% sur les vélos (hors promotion)

Cycles et Motos Neufs-Occasions Alain PEUCELLE
22, boulevard Clemenceau
59 700 MARCQ-EN-BAROEUL
Tél. : 03.20.55.84.8
6% sur achat de vélo
10% sur les pièces (hors promotion)

VANDERDONCKT
58, rue du maréchal FOCH
59 120 LOOS
Tél. : 03.20.07.40.38
10% accessoires
5% sur les vélos (hors promotion)

Cycles BONDUE
3, rue du Général Sarrail
59100 ROUBAIX
Tél. : 03 20 73 62 16
10% sur accessoires et vélos



● **Rions un peu...**
Le P.D.U lillois a obtenu le premier prix national pour sa qualité.
On peut comprendre cette nomination : les intentions, les chartes, le schéma directeur vélos sont très intéressants. Le problème est qu'ils tardent à être traduits concrètement (ils ont d'ailleurs été rendus facultatifs lors du vote). L'acquisition de 60 bus circulant au gaz de ville est une bonne mesure... mais qui pèse peu face à la programmation de plusieurs dizaines de milliers de voyageurs par jour en plus sur l'A 25... **J-P V**

Comment brûler des feux rouges avec élégance ?

Vous faites du vélo en ville et il vous arrive de temps en temps de brûler certains feux rouges. C'est interdit et vous le savez. Ce n'est pas bien. Vous avez délibérément choisi la voie de la facilité sans vous soucier des Règles. Vous commencez en brûlant les feux rouges (à vélo) et vous finirez fiché au grand banditisme... Mais bon... En attendant, l'illégalité n'exclut pas la courtoisie. Soyez au moins un(e) cycliste urbain(e) au sens étymologique du terme (urbain = civilisé, courtois...)

1. Le piéton est prioritaire. Votre challenge : vous arranger pour qu'il puisse traverser sans ressentir le besoin de s'arrêter, de ralentir ou de vous contourner.

2. Sur votre vélo, vous êtes parfaitement silencieux. Le piéton, quand il traverse, a tendance à se fier uniquement à ses oreilles pour repérer le danger. D'ailleurs pourquoi devrait-il tourner la tête : le feu est vert pour lui, non ? C'est pour ces raisons que vous apercevrez toujours le piéton bien avant que lui ne vous remarque.

A l'approche du feu rouge, ralentissez significativement : il sera déjà surpris, inutile en plus de le faire sursauter en fonçant sur lui à grande

vitesse.

3. Pas de coup de sonnette : cela pourrait être compris comme un " Hé coco ! Dégage de là ! ". Effet désastreux garanti auprès de vos fans.

4. Faites comprendre au piéton que vous avez pris bonne note de sa présence en le regardant amicalement mais sans insistance. Ayez l'air désolé et souriez timidement. On doit pouvoir lire dans vos yeux : " *Oui, je sais, c'est interdit, mais bon, vraiment, je ne vous veux aucun mal: juste passer sans mettre le pied à terre. D'ailleurs je ralentis suffisamment pour vous laisser passer devant moi. Je suis gentil, n'est-ce pas ? Vous voulez un bisou ?*" Au besoin,

entraînez-vous devant une glace.

5. Contournez le piéton de préférence par l'arrière : sa démarche n'en sera que plus assurée.

6. De bons amis gardent leurs distances. Un piéton, ça va classiquement en avant. Mais ça peut brutalement aller à gauche, à droite, s'immobiliser, faire des petits sauts. Courir même... Bref, laissez au minimum 3 mètres entre lui et vous.

7. S'il y a plusieurs piétons qui traversent et qui ne vous permettent pas de respecter toutes les règles de politesse précédente, êtes-vous certain de devoir brûler ce feu rouge ?

En suivant ces conseils, vous n'éviterez pas l'amende à 600 francs (voire 900 francs) mais au moins vous aurez contribué à une meilleure acceptation de la spécificité du déplacement du cycliste dans une ville aménagée pour la voiture. **Julien**

M A N I F

Manifestation contre la suppression des traversées de la RN 41 (La Bassée-Englos).

Une association Hallennoise : "Ensemble et autrement" souhaitait prêter son concours à l'organisation d'une manifestation sur ce thème. Elle proposait notamment de diffuser les tracts et de nous prêter une sono. Il aurait été dommage de ne pas saisir l'occasion. Nous avons bénéficié en plus de cela du soutien de Nord-Nature (et notamment de Santes-Nature), d'Haubourdin pour l'Environnement et des élus de la commune d'Hallennes.

La manifestation s'est déroulée le 16 juin. Elle a rassemblé 150 personnes qui ont défilé sur la RN 41. Des élus se sont déplacés, Monsieur Vinckier, Conseiller général du canton, Messieurs Genelle et Thorez, maires d'Hallennes et d'Erquinghem-le-sec et le Conseiller Communautaire de Marquillies et ont soutenu nos revendications. L'ambiance était à la fête, venant d'associations et d'horizons parfois différents, nous nous sommes rencontrés. Le problème a été exposé au grand jour et la capacité de mobilisation s'est avérée extrê-

mement importante : tous sont prêts à recommencer et de nombreux riverains ont regretté de n'avoir pu venir ou de n'avoir pas été informés. France 3 et la Voix du Nord nous ont gratifiés de très bons reportages.

Un des buts de cette manifestation était de prouver que la demande de franchissements piétonniers et cyclables n'était pas celle d'un seul hurluberlu (moi !) mais qu'elle correspondait à une attente profonde de la population. Sur ce point, l'objectif a été pleinement atteint. **J-P V**

● **"ALU" : Grâce au travail effectué par Jacques Henrot, l'ADAV a reçu son agrément d'Association Locale d'Usagers.**

● **1000 excuses.** Des adhérents à jour de leur cotisation ont malgré tout reçu une relance ! **Nous sommes vraiment désolés de cette erreur.**

● **Chti'Vélo :** L'ADAV a délégué son service de location de vélo à l'association "Chti'Vélo". Pour louer un vélo de l'ADAV vous pouvez passer à leur local : 128, rue Pierre Legrand (métro Fives) ou appeler le 03 20 04 97 44 ou le 0688 36 34 14.

● **"premiers secours" : une formation organisée par Jean pour votre vélo. Vous pourrez apprendre à faire vous-même quelques petites réparations sur votre vélo. Cela aura lieu à la MNE et à la rentrée (septembre - octobre). Si vous êtes intéressé(e), signalez-vous au 03 20 86 17 25 ou sur adav-lille@nordnet.fr.**

● **54x13**
Le douaisien Jacques BONAFFE joue depuis l'automne dernier un spectacle intitulé 54x13
C'est l'histoire d'un coureur cycliste qui tente une échappé solitaire dans une étape du Tour de France. Le spectacle que nous espérons voir un jour dans la région est une ode à la course cycliste et à ses héros. Alors Jacques, serre tes cale-pieds et viens nous voir le plus vite possible. On t'attend de pédale ferme.
Yves Maerten

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs, Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue... REJOIGNEZ-NOUS !

Je voudrais adhérer à l'ADAV et recevoir le journal "l'heurO vélo"

- Adhésion individuelle90F
 Adhésion chômeur ou étudiant50F
 Adhésion couple ou famille.....160F
 Membre de soutien150F
 Association150F

Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurO vélo"40F

Je souhaite participer aux activités de l'ADAV

Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque deF à l'ordre de l'ADAV.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville

Profession :

Téléphone :

Année de naissance :

E.mail :

A G E N D A

• **Samedi 7 Juillet, toute la journée :** "Festival Bio Divers Cité" au jardin Vauban à Lille organisé par l'ensemble des associations de la MNE. L'ADAV y tient un stand : bienvenue aux adhérents et à ceux qui peuvent venir donner un coup de main, ou à ceux qui viennent en touriste ... ce sera le lancement officiel de la carte "Natur'à Vélo, à la découverte des espaces verts de Lille" (cf p.3).

• **21-29 juillet : "Dynamobile 2001"** 9 jours en famille pour des vacances à vélo Itinéraire : Lille-Gand-Cambrai-Mons.

Nicole Thiebaut 00 32 (0)2 345 62 92

• **Samedi 15 septembre : "Formation aux aménagements urbains pour les cyclistes"** organisé par l'ADAV, pour les adhérents qui veulent en savoir plus sur l'aménagement et les vélos : voir ci-contre

• **Samedi 22 septembre : "En ville sans ma voiture"** pour la troisième année à Lille, en même temps que la fête des remparts dans le Vieux Lille.

• **Samedi 6 octobre : "Manif"** : chantier cycliste. Rendez vous Grand Place à Lille, 10 h30, 0 320 861 725

• **Samedi 20 octobre : "Broc' à Vélo"**, incontournable...

• **Jusque 2003 ! : "Les cycles de l'innovation: la propriété industrielle illustrée par l'histoire du vélo"**

INPI, 97 Bd Carnot, Lille, du lundi au vendredi, 9h-12h30 ; 13h30-17h.

Où vous apprendrez que la rustine a bien été inventée par monsieur Rustin.

L'heureO véLO

L'heurOvéLO, journal dérailleur, est édité par l'AssOciatiOn Droit Au VéLO, (ADAV), 23, rue Gosselet, 59800 Lille.

Tél : 0 320 861 725

fax : 0 320 861 556

E-mail :

adaville@nordnet.fr

commission paritaire en attente

périodicité : trimestriel

conception ADAV

Permanences :

mercredi de 16 à 18 h

Le numéroO : 10^F (1,56 eurO), gratuit pour les adhérents.

Toute suggestion est la bienvenue.

Directeur de la publication et rédacteur en chef : Jean-Pierre Verhille

Ont contribué à ce numéro :

Julien, JF Charvet,

Jean Dewavrin, Estelle

Glachant, Yves Maerten, Imprimé par Technipro.

Tirage : 500 exemplaires



Journée de formation pour les correspondants locaux de l'ADAV ou ceux qui voudraient le devenir...

Samedi 15 septembre, de 14h à 17h

L'ADAV organise une formation pour savoir comment défendre

la cause du vélo auprès des

élus, des techniciens.

• A qui s'adresser?

quel est le rôle du maire ?

de la Communauté

urbaine, du Département, de

la DDE ? Comment trouver le bon interlocuteur dans ces grandes institutions ?

• Quels arguments techniques en faveur du vélo avancer ?

Comment intégrer les vélos dans un rond-point ? qu'est-ce qu'une zone 30 ?

faut-il des pistes ou des bandes cyclables ?

• Quels bons exemples citer ?

Strasbourg, La Rochelle, ou même Paris, ont réussi à faire des choses très positives,

pourquoi pas votre commune ?

• Qu'est-ce qu'une enquête

publique ?

Comment se déroule-t-elle ?

En quoi est-ce différent de la "concertation" ?

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, alors toutes les suggestions pour la préparation de cette journée sont les bienvenues.

adaville@nordnet.fr ou 0 320 861 725

Les articles pour le prochain HeurOvéLO doivent nous parvenir avant le 10 septembre

Avis aux Adaviens

le journal va être amélioré lors de la prochaine édition de la rentrée : plus structuré pour une meilleure lisibilité.

Apparaîtront des rubriques sur :

1/ l'Actualité de l'Adav, du vélo, des aménagements dans la région Nord-Pas de Calais, dans l'Europe, dans le Monde cycliste urbain "militant".

2/ Le Vélo pratique, qui parlera de tout ce qui touche à la pratique agréable du vélo : témoignages, itinéraire "bis" de ville en ville, coordonnées sympas, circuits cyclotouristes en "site propre", tests de matériel, conseils d'entretien, santé, brèves, sécurité, choix techniques...

3/ Le Vélo culture, c'est à dire tout ce qui développe l'amour du vélo, qu'il s'agisse d'art (littérature, arts plastiques, théâtre, cinéma ...) ou de sciences humaines (histoire, sociologie, philosophie)

4/ Le courrier des lecteurs, vos coups de gueule, coups de cœurs, petites annonces, etc...

Ce journal veut témoigner de votre vécu de cycliste, urbain ou de loisirs. Il a besoin de vos reportages (comment je vais de "X" à "Y", les confrontations avec les automobilistes, les points dangereux, les problèmes de matériel, etc) pour informer les Adaviens et aussi les "décideurs" de tout acabit. La contestation locale et écrite se faisant rare, aussi notre journal serait lu, paraît-il, par un nombre non négligeable d'élus.

Alors, à vos plumes (ou à vos claviers) 0 320 861 725 ou adaville@nordnet.

Pour le comité, Yves Maerten

V U S U R L E N E T

Paradoxal...

Plus de 50% des émissions de polluants comme les oxydes d'azote (NOx) ou le monoxyde de carbone (CO) **proviennent des transports routiers.**

4%, ou presque, c'est le rythme de croissance annuelle de la consommation énergétique du secteur des transports ; **ce qui représente un doublement tous les 20 ans.**

70% des Européens se déclarent plus inquiets en 1999 qu'en 1994 quant à la qualité de l'air. Ils placent la pollution de l'air au premier rang de leurs préoccupations environnementales et citent les difficultés de la circulation automobile comme leur principale raison de mécontentement relatif à leur cadre de vie (source Eurobaromètre - Commission européenne).

20% à 25% des Européens affirment être dérangés par le bruit du transport routier.

En Europe, **la moitié des déplacements motorisés concerne des trajets inférieurs à 3 km.**

source : site «en ville sans ma voiture»

